

<https://www.viteinscrit.com/operation/719-occ-football-inscriptions-2018-2019>

Cette année la dématérialisation évolue, notamment pour la gestion vis à vis de la Ligue de Football. L'inscription se fera en deux étapes :

ETAPE1 , Via Vite Inscrit pour les renseignements généraux notamment une adresse mail active, le choix des équipements compris dans le Pack ainsi que le règlement (carte CB en une ou 3 fois sans frais). Après notre contrôle vous recevrez un mail vous donnant la main pour l'étape 2.

Pour les autres modes de paiement (chèques, espèces, ANCV etc..), vous vous pré-inscrivez sur le site vite Inscrit comme pour l'ETAPE 1 et vous passez aux permanences au foyer à votre convenance aux dates suivantes : 8, 13, 15, 22, 27 et 29 juin de 17h à 19h ainsi que les 4, 11, 12 et 13 juillet de 17h à 19h ou au bureau aux heures d'ouverture (OCC Football 43 bd de Dezerseul 35510 CESSON SEVIGNE) pour finaliser votre règlement et/ou signer votre échéancier de paiement . Vous reprendrez votre dossier à l'ETAPE 2 (à réception du mail de la FFF suite à notre validation (adresse mail validée à l'étape 1)) pour finaliser votre inscription.

ETAPE 2, Via le site de la fédération (vous recevrez un mail sur l'adresse saisie à l'étape 1) pour attester que vous êtes apte à la pratique du football (le certificat médical est valable 3 ans) et fournir une photo ou tout autre document nécessaire à la finalisation de votre demande de licence.

Dans la cadre de la dématérialisation, il n'y a plus de bordereau de licence prérempli . Le bordereau de demande de licence est disponible sur le site et n'est utile que pour les licencié(e)s n'utilisant pas le processus de dématérialisation (hors Educateurs et arbitres ou le bordereau avec signature du médecin reste obligatoire)

La procédure dans le détail :

Inscriptions et ré-inscriptions annuelles pour la saison 2018-2019 à l'OCC Football :

Pour les renouvellements vous devez fournir :

1) Une photo d'identité couleur au format JPEG ou PNG pour votre fiche de renseignement si demandée (nécessaire pour les mineurs)

2) pour les joueurs mineurs le document Fiche médicale OCC et autorisation parentale

Pour les nouveaux joueurs non mutés (non licenciés en 2017-2018) , vous devez fournir :

1) Le certificat médical FFF 2018-2019 validé et signé par le médecin pour une utilisation dans le processus dématérialisation (ou sinon le bordereau de licence vierge rempli par vos soins et complété par le médecin (cachet et signature) )

2) Une photo d'identité couleur au format JPEG ou PNG

3) Une copie de la carte d'identité (recto verso) ou du passeport (1ère page)

3 bis) pour les joueurs mineurs le document Fiche médicale et autorisation parentale

Pour les nouveaux joueurs mutés ( licenciés en 2017-2018 dans un autre Club) , vous vous préinscrivez (ETAPE1) avec les documents ci dessous et devez finaliser votre Inscription lors des permanences notamment pour le règlement de la quote part frais de mutation :

1) Une photo d'identité couleur au format JPEG ou PNG pour votre fiche de renseignement

2) pour les joueurs mineurs le document Fiche médicale OCC et autorisation parentale

3) Pour les joueurs (es) U13G, U14G, U15G et F , U16F et U17F venant d'un autre club :

1 extrait d'acte de naissance (à demander à la mairie du lieu de naissance) ou une copie du livret de famille, page parents et enfant

un justificatif de domicile (quittance loyer, factures eau ou EDF)

Les aides possibles pour le règlement de votre licence (la remise sera réalisée en lien avec le secrétariat)

Aide ARS (jusqu'à 40 €)

Aide par les Comités d'Entreprises

CCAS (Caisse Communale d'Actions Sociale)

ANCV (chèques vacances)

Remise famille ayant plusieurs licenciés

Télécharger selon votre catégorie ou votre situation les documents demandés :

le questionnaire de santé , le certificat médical FFF 2018-2019 ( pour les non licenciés en 2017-2018) utilisant le processus de dématérialisation, la fiche médicale OCC et autorisation pour les mineurs, à partir de la page d'inscription. Enregistrer les fichiers nécessaires sur votre PC et ainsi imprimer les documents à compléter.

Et pour ceux n'ayant pas la possibilité et/ou la volonté d'utiliser le processus de dématérialisation : La Fiche de renseignement , la demande de licence vierge à compléter ainsi que la fiche Pack selon votre catégorie et vous vous présentez aux permanences avec les documents et le règlement.

NB : les places dans les catégories jeunes étant limitées en nombre une priorité sera donnée aux inscrits en ligne et ceci par ordre d'arrivée

Le questionnaire de santé (pour les licenciés football en 2017-2018) permet de savoir si vous devez fournir ou pas un certificat médical FFF 2018-2019 pour demander votre licence **RENOUVELLEMENT** au sein de la Fédération Française de Football. Pour les joueurs non licenciés en 2017-2018 le certificat médical FFF 2018-2019 est obligatoire et pour ceux n'utilisant pas la dématérialisation la signature du médecin se faisant directement sur le bordereau de licence.

Pour tous renseignements complémentaires, envoyer un mail à [occ.football@free.fr](mailto:occ.football@free.fr)